



**DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU FORUM
DES PARLEMENTS DES PAYS MEMBRES DE LA CONFÉRENCE
INTERNATIONALE SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS**

RESOLUTION 12 SOAP/03/2022

**PROJET DE RÉSOLUTION SUR LA SITUATION POLITIQUE, SÉCURITAIRE ET
HUMANITAIRE EN RÉPUBLIQUE DU SOUDAN DU SUD**

L'Assemblée plénière :

- **En application** des dispositions des articles 4 et 22 paragraphe 1 du Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs signé le 15 décembre 2006 à Nairobi, République du Kenya ;
- **Considérant** les dispositions des Articles 2 et 6 de l'Accord interparlementaire portant création du Forum des Parlements des États membres de la Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs signé le 4 décembre 2008 à Kigali, République du Rwanda ;
- **Rappelant** sa résolution 10/OSPA/02/2019 du 7 décembre 2019 sur la situation politique, sécuritaire et humanitaire en République du Soudan du Sud ;
- **Considérant** que, politiquement, la République du Soudan du Sud est devenue plus stable qu'avant suite à la formation d'un Gouvernement d'Union nationale le 22 février 2020 entre les deux principaux rivaux politiques, Son Excellence Salva Kiir Ma, Président de la République, et le Premier Vice-président, Dr Riek Machar;
- **Notant** que la situation sécuritaire en République du Soudan du Sud reste instable avec des incidents violents, des actes d'intimidation, des détentions arbitraires, des enlèvements et des tueries signalés malgré les avancées politiques ;
- **Conscient** que les conditions humanitaires sont désastreuses dans de vastes régions du Soudan du Sud, avec près de 100 000 personnes confrontées à des « conditions proches de la famine » ;

Adopte les résolutions suivantes :

1. **Félicite** les autorités de la République du Soudan du Sud pour les progrès accomplis sur le plan politique, notamment la formation d'un gouvernement d'Union nationale entre les deux principaux rivaux politiques, Son Excellence le Président Salva Kiir et son ancien Vice-président, le Dr Riek Macha ainsi que la reconstitution de l'Assemblée législative nationale conformément à l'Accord de Paix redynamisé ;
2. **Exprime** son soutien à la mise en œuvre de l'Accord redynamisé et du processus de paix en République du Soudan du Sud ;
3. **Demande** au Gouvernement de la République du Soudan du Sud de :
 - a. Prévenir la détérioration d'une situation humanitaire désastreuse,
 - b. Maintenir l'Accord de paix redynamisé sur la bonne voie pour sa mise en œuvre ;
 - c. Continuer à garantir la protection de l'ensemble de la population civile y compris les étrangers.
4. **Exhorte les agences humanitaires à :**
 - a. Continuer à soutenir les déplacés internes (PDI), les réfugiés et les personnes vulnérables au Soudan du Sud ;
 - b. Consacrer l'aide humanitaire nécessaire aux populations déplacées et/ou réfugiées dans les pays voisins ;
5. **Lance un appel** à la communauté régionale et internationale pour qu'elle mobilise les ressources nécessaires pour un soutien massif afin de répondre aux besoins fondamentaux des personnes confrontées à des « conditions proches de la famine » ;
6. **Demande** au Secrétaire général du Forum d'assurer un suivi régulier de la situation politique, sécuritaire et humanitaire au Soudan du Sud ;
7. **Décide** de rester activement saisi de la question.

Fait à Nairobi, le 6 avril 2022

Honorable Kenneth Lusaka

Président du FP-CIRGL